Nations Unies S/2011/638



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 octobre 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 octobre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de faire référence à la résolution 1980 (2011) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire. Au paragraphe 13, le Conseil de sécurité y a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 30 avril 2012 et m'a prié de prendre les mesures nécessaires sur le plan administratif.

Je vous informe donc qu'après avoir consulté les membres du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai nommé l'expert suivant :

M. Raymond Debelle (Belgique) (armes).

J'ai également désigné M. Ilhan Berkol (Turquie) (douanes et transports) comme Coordonnateur du Groupe d'experts.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-54645 (F) 171011 171011



